

□ Les Essais

Michel Montaigne □

Ed. Leclerc liv II C XVII, p.34



“Le Baron de Caupenne en Chalosse, et moy, avons en commun le droict de patronage d'un bénéfice qui est de grande estendue au pied de nos montagnes, qui se nomme Lahontan. Il est des habitants de ce coing, ce qu'on dict de ceux de la vallée d'Angrougne : ils avoient une vie à part; régis et gouvernez par certaines polices et coutumes particulères reçues de père en fils, auxquelles ils s'obligeoient, sans aultre contraincte que de la reverence de leur usage. Ce petit estat s'estoit continué de toute ancienneté en une condition si heureuse, qu'aucun juge voisin n'avoient esté en peine de s'informer de leur affaire; aucun advocat, employé à leur donner advis, ny estrangier appelé pour estendre leurs querelles, et n'avait-on jamais veu aucun de ce destroict à l'ausmone : ils fuyaient les alliances et le commerce de l'aultre monde, pour n'altérer la pureté de leur police : jusques à ce, comme ils récitent que l'un d'entre eulx, de

la mémoire de leurs pères, ayant l'âme espoissonnée d'une noble ambition, alla s'adviser, pour mettre son nom en crédit et réputation, de faire l'un de ses enfants maistre Jean, ou maistre Pierre : et l'ayant faict instruire a escrire en quelque ville voisine, le rendit enfin un beau notaire de village. Cettuy ey, devenu grand, commence à desdaigner leurs anciennes coustumes, et à leur mettre en teste la pompe des regions de deça : le premier de ses compères a qui on escorna une chevre, il luy conseilla d'en demander raison aux juges royaux d'autour de là, et de cettuy ey a un aultre, jusques à ce qu'il eust tout abastardy. A la suite de cette corruption, ils disent qu'il en surveint incontinent un aultre de pire conséquence, par le moyen d'un médecin a qui il preint envie d'espouser une de leurs filles et de s'habituer parmi eulx. Cettuy ey commença a meur apprendre premièrement le nom des fiebvres, des rheumes et des apostumes, la situation du coeur, du foye et des intestins, qui estoit une science jusque lors tres éloignée de leur cognoissance; et, au lieu de l'ail, de quoy ils avoient appris à chasser toutes sortes de maux, pour une toux ou pour un morfondement, à prendre les mixtions estrangières, et commença à faire traficqué non de leur santé seulement, mais aussi de leur mort. Ils jurent que depuis lors seulement, ils ont apperceu que le serein leur apesantissait la teste, que le boire, ayant chauld, apportoit nuisance, et que les vents de l'automne estoient plus griefs que ceulx du printemps; que depuis l'usage de cette médecine, ils se treuvent accablez d'une légion de maladies inaccoutumées, et qu'ils apperceoivent un general deschet en leur ancienne vigueur, et leurs vies de moitié raccourcies."